

La reine d'Angleterre en chemin de fer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 43

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nière, en punition de ses trahisons envers la France.

Beaucoup de prisons d'Etat avaient leur cage de fer : celle du Mont-Saint-Michel est une des plus connues.

C'est là que fut enfermé la Bretonnière, bénédictin et gazetier, qui avait fait un pamphlet contre l'archevêque de Reims.

Louvois fit enlever le malheureux écrivain de la Hollande où il s'était réfugié, et le fit détenir dans cette cage, où il termina ses jours après trente ans de souffrance.

Au siècle suivant, Desforges y fut mis pour quelques vers satiriques.

Il est dans ce musée plusieurs autres instruments qui rappellent des supplices si affreux que nous renonçons à les décrire.

Conseils à nos lectrices sur les plantes d'appartement.

Ces excellents conseils, nous les empruntons à la *Semaine littéraire*, à l'intention de nos lectrices qui les apprécieront sans doute. Voici ce que dit cet intéressant journal sur les plantes d'appartement :

Quand nous achetons quelque belle plante pour l'ornement de notre logis, nous nous empressons de lui choisir la place qui doit le mieux faire ressortir ses formes élégantes et gracieuses, et nous ne nous préoccupons pas assez de savoir comment elle pourra vivre dans ce nouveau milieu.

Pour conserver les végétaux, il leur faut de l'air, autant de lumière que possible, des arrosages suivant les saisons et la température. Il faut donc choisir une place bien éclairée et près d'une fenêtre si possible, exposée au levant, afin de pouvoir souvent donner de l'air à la plante. Si elle est destinée à orner une pièce que l'on n'ouvre que les jours de réception, on la place dans une chambre séparée, où on pourra lui donner tous les soins nécessaires, et on ne la remet au salon que le jour où l'on attend des visites.

Dépendant, ce système ne peut s'appliquer aux pièces où l'on demeure habituellement, et c'est justement dans celles-là qu'on aime à retrouver cette belle verdure qui nous charme. Il faut donc prodiguer aux plantes que l'on tient à garder près de soi tous les soins qu'elles exigent, et se garder de les oublier ou de les négliger.

En été, on leur donnera de l'air en abondance, matin et soir, mais on évitera les rayons du soleil, qui ne sont pas favorables aux végétaux vivant en appartement. On leur donnera de l'eau tous les deux ou trois jours, mais seulement par immersion. Pour cela, on place le pot de fleurs dans un récipient plus grand et rempli d'eau légèrement tiédie. On y laisse la plante jusqu'à ce qu'elle soit humide. On lave les feuilles avec une éponge, et, en temps de pluie, on fait bien de mettre la plante dehors, pendant quelques heures, si possible.

L'eau de pluie et l'eau de rivière sont les meilleures pour les arrosages, mais si on n'en a que de l'autre à sa disposition, on l'exposera une journée à l'air avant de s'en servir; cette précaution-là est importante.

C'est en général dès les premiers jours

d'octobre que le traitement d'hiver devra commencer, les soins étant à peu près les mêmes qu'en été, mais les arrosages moins fréquents. En général, le travail de la sève, une fois complètement arrêté, la plante n'absorbe que très lentement l'eau qu'on lui donne et il faut attendre, pour en remettre, que la terre paraisse un peu sèche.

Si le thermomètre descend au-dessous de 10 degrés, on ne donnera plus d'air extérieur à la plante, et, à cette température, on ne l'y laissera exposée que peu de temps.

Au mois de mai, on change la terre des pots, et c'est le cas alors d'user des engrais chimiques, qu'on fait dissoudre dans l'eau des arrosages, et qui donnent à la plante un développement merveilleux pendant l'été.

Si on n'en fait pas usage, on prend de la bonne terre de bruyère qu'on renouvelle en automne. On mélange à la terre de bruyère un quart de bon terreau, ce qui donne de la vigueur et de la sève aux plantes.

La Vénus de Milo pendant le siège de Paris. — Tout le monde sait que le Musée du Louvre possède la célèbre statue antique connue sous le nom de *Vénus de Milo*, découverte à Milo, dans une île de la Grèce, en 1820, et transportée en France l'année suivante. Mais ce que chacun ne sait pas, ce sont les minutieuses précautions prises par les Parisiens, pendant le siège, pour préserver ce précieux trésor artistique.

« Lors de l'investissement de Paris par les Allemands, en 1870, nous dit Larousse, les conservateurs du Musée du Louvre craignirent qu'en cas de défaite ce chef-d'œuvre de l'art artistique ne devint la proie des vainqueurs; ils songèrent à le soustraire à leur rapacité. Les principales toiles des grands maîtres avaient été expédiées hors de Paris; pour la Vénus de Milo, on ne se résigna pas à lui faire faire un long voyage et on se borna à l'inhumer dans un cercueil de chêne capitonné, sous le pavé d'une des cours de la Préfecture de police.

» La cachette n'était connue que d'un fort petit nombre de personnes, l'inhumation ayant eu lieu secrètement; mais l'incendie de la Préfecture de police et du Palais de justice, dans les derniers jours de la Commune, vint faire courir au chef-d'œuvre que l'on avait voulu préserver des dangers sur lesquels on ne comptait pas.

» Très heureusement, quoique les bâtiments qui entouraient la cour eussent été entièrement brûlés et que la cour elle-même eût été couverte de débris ruisselants d'eau, la Vénus ne reçut aucune atteinte et put être retirée intacte. »

La reine d'Angleterre en chemin de fer.

Lorsque la reine est sur le point de prendre le chemin de fer, on communique le projet des voyages à l'adminis-

tration compétente. Celle-ci dresse un programme détaillé et informe tous les chefs de gare de l'heure à laquelle doit passer Sa Majesté. Les chefs de gare à leur tour doivent prévenir tous les postes de signaux, et s'assurer par une visite personnelle que chacun a bien compris les instructions données.

L'horaire est si minutieusement réglé, que rien ne doit entraver la marche du train royal, ni faire subir un retard aux voyageurs ordinaires. Le jour du voyage, la ligne tout entière est bordée par un cordon d'hommes portant des drapeaux, et placés en vue les uns des autres. Les rails sont scrupuleusement nettoyés, et lorsque Sa Majesté s'avance, précédée par une locomotive-pilote, les porteurs de drapeaux doivent faire un signal indiquant que la voie est parfaitement libre.

Les mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs, employés de toute sorte sont munis d'un petit livret imprimé, auquel ils doivent se conformer religieusement, afin de réduire au minimum la possibilité du danger. Le train royal est accompagné par l'administrateur général des chemins de fer, le directeur de la ligne et quelques autres fonctionnaires éminents.

Il faut avouer que Sa Majesté est bien gardée.

Un souvenir de Hugo de Senger.

Le regretté Hugo de Senger, l'auteur de la belle partition de la fête des vignerons, commença sa carrière de professeur et de chef d'orchestre à Saint-Gall, dans cette Suisse qu'il ne devait plus quitter et qui devint sa patrie d'adoption. Il fut appelé ensuite à Zurich, pour diriger l'orchestre du théâtre.

Ici se place une anecdote caractéristique : Au cours d'une répétition, Hugo de Senger fit quelques observations à un ténor qui se permettait de faire des changements à tous ses rôles. Le chanteur prétendit qu'il en ferait à sa guise, mais le chef d'orchestre le prévint que, s'il modifiait une note de la partition, il arrêterait net ses musiciens. Le soir, le ténor ne tint pas compte de l'avertissement, et Hugo de Senger, fidèle à sa parole, fit taire l'orchestre au milieu d'une victorieuse fioriture que l'artiste brodait sur une cavatine. A la sortie de la représentation, le chef d'orchestre ne vit pas sans surprise un groupe de personnes de connaissance l'entourer et le reconduire à sa demeure tout en devisant musique. Arrivé à sa demeure, il demanda ce qui lui valait l'honneur de cette conduite. On lui apprit alors qu'on avait vu le ténor s'emparer d'une hache dans le magasin des accessoires et la brandir d'un air furieux en s'écriant qu'il allait « faire son affaire » au chef